

Séance du 17 août 2015

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi le 17 août 2015 à 20h00.

Sont présents : Mme Jocelyne Bouchard,
Mme Manon Champigny,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé
M. Jacques Martin,

tous conseillers et formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2015-08-104 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2015-08-105 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec ajout, sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par M. Jacques Martin.

2015-08-106 Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Manon Champigny, et résolu que le procès-verbal du 6 juillet dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du conseil

Appel à comparaître

Le secrétaire-trésorier informe le conseil que la municipalité a été appelée à comparaître dans le dossier de la Cour des petites créances opposant certains propriétaires au Développement du Lac-Thomas.

2015-08-107 Amendement à la résolution 2015-07-089

Sur proposition de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est résolu que la résolution 2015-04-089 soit amendée pour se lire comme suit :

« Considérant les ententes verbales conclues entre l'Association du Lac-Thomas en général et M. Marc-André Boulay en particulier, il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que l'association du Lac-Thomas, par un de ses officiers Marc-André Boulay, soit autorisée à installer et surveiller un mécanisme de régulation de débit d'eau de type cube Morency sur un barrage de castors dans l'affluent du lac Thomas.

A ce titre, il est autorisé à circuler sur les terrains privés pour l'exercice de ses fonctions tous les jours de 7h00 à 19h00. Si, toutefois, il devenait nécessaire de procéder à des coupes d'arbres ou de faire circuler de la machinerie, le propriétaire du terrain devra en être averti au moins 48 heures à l'avance. »

Limite de vitesse sur certains chemins municipaux

Suite à la demande de citoyens concernant les limites de vitesse dans les chemins municipaux, il est entendu qu'un dossier sera préparé afin de répondre à ce problème.

2015-08-108 Correction cadastrale du chemin Maskinongé

Considérant que l'assiette réelle du chemin Maskinongé, à l'intersection avec la route 348, ne correspond pas au plan cadastral, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu qu'en accord avec M. Jean-Guy Lagacé la municipalité procède à un échange de terrain afin de faire concorder la réalité et le cadastre. La municipalité retiendra donc les services de Chaurette & Associés, arpenteurs-géomètres, pour préparer les plans nécessaires ainsi que de Me Claude Coutu, notaire, pour le contrat d'échange.

Demande de M. Ivan Hallé

Cette demande est remise à la prochaine séance afin d'obtenir les informations nécessaires.

2015-08-109 Demandes de Loisirs St-Didace

Suite aux demandes présentées par Loisirs St-Didace, il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que le conseil accepte d'éponger le déficit de 759.33 \$ de la journée inter-camps et reconduise le montant de 1 250 \$ prévu pour le service d'animation parascolaire afin de permettre des activités parascolaires.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis émis au cours de juillet ainsi que le suivi du budget.

2015-08-110 Comptes

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Manon Champigny, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 141 870.27 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2015-08-111 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h30 sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.